

Nous vous invitons à nous retourner ce coupon de promesse de versement par courriel ou par voie postale. Nous pourrions ainsi utiliser vos coordonnées afin de vous tenir informés de l'actualité de l'École.

.....

Votre entreprise

Nom Prénom

Fonction

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Montant du versement au titre du Hors quota

Organisme collecteur

Renseignements
Catherine Karoubi : 01 53 38 50 17
catherine.karoubi@paris-belleville.archi.fr



paris-belleville
université paris-est
école nationale supérieure d'architecture

Photographie : Jean-Noël PIGNET

LA TAXE D'APPRENTISSAGE



ASSOCIÉ À LA COMUE
UNIVERSITÉ
PARIS-EST

60 boulevard de la Villette
75 019 Paris
Tel : + (0)1 53 38 50 00
Fax : + (0)1 53 38 50 01
www.paris-belleville.archi.fr

POURQUOI SOUTENIR L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE ?

En choisissant de verser votre taxe à notre école, vous l'aidez à :

- **1 Concevoir**
de nouveaux cursus en lien avec le monde professionnel
- **2 Mettre en place**
des projets pédagogiques en partenariats avec des entreprises
- **3 Développer**
la recherche appliquée
- **4 Favoriser**
le rayonnement de l'École à l'international
- **5 Acquérir**
des équipements pédagogiques plus performants
- **6 Organiser**
des expositions, conférences et colloques pour diffuser la culture architecturale

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- 1 Retirez**
votre formulaire de taxe d'apprentissage auprès de l'organisme collecteur que vous aurez choisi.
- 2 Mentionnez**
les coordonnées de l'ENSA de Paris-Belleville :
60 Bd de la Villette, 75019 Paris
CODE UAI : 0751877 H
ainsi que le montant du hors quota que vous souhaitez affecter à l'ENSA-PB (habilitée à recevoir la taxe au titre de la catégorie B).
- 3 Envoyez**
votre paiement avant le 28 février 2019.